 **BULLETIN D'ADHESION 2023**

Pour Personnes Morales :

Dénomination : . ... ... ... ... ... ... ... .... ...

Complément : . ... ... ... ... ... ... ... .... ... ... ....

Adresse : .............................................................................................................

Téléphone(s) : / / / / Portable : / / / /

email : … … … ... … … … ... ... ... ... ... ... @… ... ... ... ... ... ...

*Le cas échéant le nom de votre moulin : ... ... ...*

*Adresse :* … ... ... ... ... ... ... … … …

**Verse la somme de : ... ... ... ... €** (Chèque libellé à l'ordre de : A.S.M.E. 91 ou virement)

Association loi 1901 > 30 € Entreprises > 50 € Collectivités > 100 € Syndic de copropriété > 10 € par appartement géré par le moulin…

(Entourez la mention utile; des conditions particulières sont disponibles pour les personnes physiques = écrire à [asme91@laposte.net](mailto:asme91@laposte.net) voir ci-dessous)

Abonnement à la revue MOULINS DE FRANCE – 4 numéros par an = 22 € (au lieu de 30 € soit tarif préférentiel accordé aux adhérents à l'ASME).

Fait le : / / à : *...*......................

Signature (s) :



Siège social : Mairie d’Etampes, Service de la Vie Associative, 91150 Etampes. Tèl : 0606759933. Courriel : asme91@laposte.net Facebook Moulins91. Site internet asme91.etampes.live/ Association déclarée au J.O. Association N° 007 du 14/02/09 n° 0198, adhérente à la FFAM (Fédération à laquelle nous remontons une partie de l’adhésion. Par virement = IBAN : **FR76 1820 6000 8360 2465 0445 352. (**AGRIFRPP882**)**